

## PROTOCOLE DE GESTION D'UN CAS OU D'UN "CLUSTER" EN ENTREPRISE

### GÉNÉRALITÉS

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, la stratégie en France repose sur 3 principes :

**DEPISTER** : identifier le plus rapidement possible les cas Covid-19 et les tester

**TRACER** : identifier les personnes contact

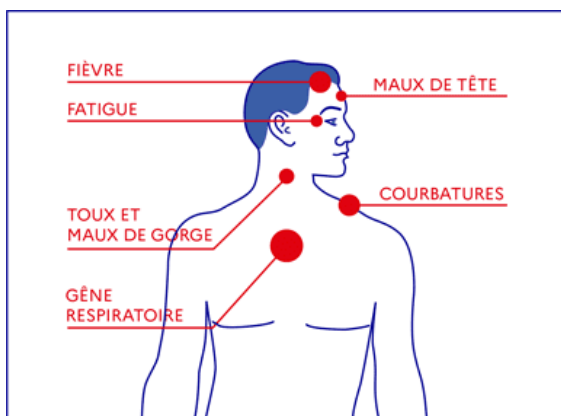
**ISOLER** : isoler les personnes contact pour casser la chaîne de transmission

Ces 3 principes ont pour objectif d'enrayer l'apparition des chaînes de contamination et d'empêcher la diffusion du virus.

### DÉFINITIONS

#### Qu'est-ce qu'un cas de Covid-19 ?

Toute personne présentant les symptômes suivant :



*Infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre, ou toute autre manifestation clinique suivante :*

- fatigue inexplicable
- courbatures inexplicables
- perte ou diminution de l'odorat sans rhinite associée
- perte ou diminution du goût

**Cas confirmé** : présence ou absence de symptômes, mais avec un résultat biologique positif ( test )

**Cas probable** : présence de symptômes et de signes radiologiques, mais avec un résultat biologique négatif ou inconnu.

#### QUI EST CONSIDÉRÉ COMME PERSONNE CONTACT À RISQUE ?

Seront considérées comme contact à risque les personnes exposées aux situations suivantes, en l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact :

##### Contact rapproché avec un cas :

- Pas de durée minimale précise si le contact a lieu en face à face à moins de 1 mètre.
- Pas de durée minimale précise si le contact a eu lieu en face à face pendant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement.
- Durée minimale de 15 mn si le contact a eu lieu dans un espace confiné en dehors des deux situations précédentes (bureau, véhicule, salle de réunion, etc).

##### Ou encore :

- Avoir prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soin.
- Avoir été présent en tant qu'élève ou enseignant dans la même classe scolaire (maternelles, primaires, secondaires, groupes de travaux dirigés à l'université, etc.).
- Partage d'un même lieu de vie que le cas confirmé ou probable.



## CONDUITE À TENIR SI UN SALARIÉ PRÉSENTE DES SIGNES DE COVID-19 SUR SON LIEU DE TRAVAIL

1. Le salarié prévient son supérieur hiérarchique
2. Le salarié est isolé afin d'éviter les contacts avec les collègues (plus d'1 mètre, gestes barrières)
3. En cas de signe de gravité (ex : détresse respiratoire...) le supérieur hiérarchique, ou en fonction de l'organisation un professionnel de santé, un SST forme Covid ou le référent Covid, fait appel au centre 15. Si absence de signe de gravité, le retour au domicile du salarié est organisé (port du masque obligatoire, éviction formelle des transports en commun)
4. Le médecin du travail est informé
5. Le salarié doit contacter son médecin traitant
6. Les locaux dans lesquels le salarié a été présent de manière significative sont fermés pendant 3 heures
7. Au bout des 3 heures, procéder au nettoyage et à la désinfection renforcée des locaux et équipements

### QUAND FAIRE LE TEST ET COMBIEN DE TEMPS RESTER ISOLÉ ?

	Je n'ai pas de signes		J'ai des signes ou ils apparaissent pendant mon isolement
	Je vis sous le même toit que la personne malade	Je ne vis pas sous le même toit que la personne malade	
Quand faire le teste ?	<p><b>Immédiatement</b> dans un laboratoire indiqué par l'Assurance Maladie ou sur le site santé.fr</p> <p><b>Je m'isole</b> jusqu'au résultat du test</p>	<p><b>7 jours après mon dernier contact</b> avec la personne malade. Inutile de le faire avant car, réalisé trop tôt, il peut être négatif même si je suis infecté.</p>	<p><b>Immédiatement</b> dans un laboratoire indiqué par l'Assurance Maladie ou sur le site santé.fr.</p>
	<b>Je m'isole</b> jusqu'au résultat du test		
Mon résultat est positif	<p><b>Je suis infecté</b> : je reste isolé jusqu'après ma guérison et je surveille ma santé.</p> <p><b>Je vais être contacté par les équipes de l'Assurance Maladie</b> pour identifier les personnes avec qui j'ai été en contact (personnes sous le même toit, collègues partageant le même bureau etc.).</p>		
Mon résultat est négatif	<p><b>Je dois refaire</b> un test 7 jours après la guérison du malade.</p> <p>S'il est à nouveau négatif et que je ne présente aucun signe, <b>je reste isolé encore 7 jours en allégeant les mesures d'isolement.</b></p>	<p><b>Je ne suis probablement pas infecté</b> : je reste isolé jusqu'au 14e jour après mon dernier contact avec la personne malade en allégeant les mesures d'isolement.</p>	<p><b>Je prends contact avec mon médecin</b> et je respecte ses consignes.</p> <p>Il pourra m'être demandé de <b>poursuivre mon isolement.</b></p>



**Le médecin du travail est informé de l'existence de tout cas suspect par l'employeur. Il est également informé de l'existence de tout cas confirmé ou probable dès que l'employeur en a connaissance.**

Elaboré le 30 septembre 2020

Ce document est susceptible d'évoluer en fonction de nouvelles consignes sanitaires officielles  
Restez informé en consultant régulièrement notre site internet

